

# K PREMIERES NOUVELLES DE LA KRUTENAU

N°

ETE 1988

**LE MESSTI EST DE  
RETOUR** (lire p. 3)

**TUC, PIL,  
AINSI SOIT-IL** (lire p. 4)

**EN PASSANT PAR LA  
RUE D'AUSTERLITZ**  
(lire p. 6)



*VIVONS ENSEMBLE  
A LA KRUTENAU*

## NOUVELLES DU FRONT

Vous vous souvenez sans doute de cette mésaventure survenue aux trois familles habitant au 4 rue de Zurich, et que nous relations dans le dernier numéro de ce journal (voir notre article "Trop c'est trop").

On prétendait les faire partir dans les plus brefs délais pour cause de travaux de restauration. A la rigueur on voulait bien les reprendre après travaux, moyennant un loyer augmenté jusqu'à 6000 francs ! Nous annoncions que les locataires, réunis en association d'immeuble, défendaient chèrement leurs intérêts. Et bien les choses n'ont pas traîné et la détermination a payé ! Les locataires ont conquis le droit soit de rester, dans des conditions intéressantes dans l'immeuble qu'ils habitent depuis des années, soit d'être confortablement indemnisés. Un accord sur ces bases a été signé le 11 Mai 1988. Cet accord a été négocié à une vitesse record, par l'intermédiaire du CARDEK et de l'IMMOBILIERIE DES HALLES, la première agence immobilière de Strasbourg. Une famille sur les trois a choisi de rester et a été étroitement associée à la définition du projet de restauration de son appartement. Elle sera relogée provisoirement, durant les travaux, dans un autre appartement de l'immeuble. La location continuera à être soumise à la loi de 1948 (sécurité du logement maximale). Et le loyer après restauration ? Estimé selon les principes de la "surface corrigée", il passera de 2 300 à 3000 F., pour un logement de cinq très grandes pièces, cuisine, salle de bains, deux W.C., une deuxième salle d'eau avec douche, chauffage individuel au gaz, double vitrage, situé dans un très bel immeuble où sera installé un ascenseur. Quant aux deux locataires qui ont décidé de partir, ils toucheront une indemnité de 110 000 Francs chacun. En outre leur déménagement sera payé par le propriétaire. Cette indemnité permettra à ces deux familles de résoudre définitivement tout problème de logement, puisqu'elle les aidera à acheter... leur propre logement.

### LA VIE EST SI DURE !

Inutile de préciser que de telles indemni-

tés donnent une idée des bénéfices effarants réalisés par les promoteurs immobiliers ! Car, bien entendu, si un promoteur donne 110 000 F. pour libérer un appartement, c'est qu'il va gagner bien plus. Bien sûr, toute peine et tout travail, mérite rétribution. Mais il y a rémunération et rémunération ! Est-il normal que pour que quelques uns puissent faire des bénéfices que nous estimons tout de même un peu exagérés, les quartiers anciens de centre-ville continuent à se vider de leurs populations modestes, et, de plus en plus, des classes moyennes ? Les locataires du 4 rue de Zurich ont répondu non. Ils ne voulaient pas être les dindons de la farce. Cela ne manquera pas de donner des idées à bien des locataires confrontés aux mêmes problèmes, et aux jérémiades des promoteurs qui viennent leur dire la main sur le cœur qu'ils ne peuvent pas les garder à un loyer raisonnable après travaux, sans quoi ils vont "réaliser" de grosses pertes financières !...

### LA BATAILLE D'AUSTERLITZ

Les locataires du 3 Petite Rue d'Austerlitz et du 8 rue Klein n'ont pas attendu l'exemple du 4 rue de Zurich pour mettre en oeuvre la même démarche. Leurs immeubles ont été rachetés par le CABINET FRANCE IMMOBILIER, qui leur a demandé, poliment, bien sûr... de dégager. Ils ont fondé une association de locataires pour s'opposer à une telle demande et obtenir que cet immeuble soit racheté par la Ville de Strasbourg, puis confié à l'Office HLM. Le promoteur n'a pas apprécié les initiatives des locataires. L'association des locataires et le CARDEK se sont retrouvés attaqués en justice, notamment pour avoir collé des affiches sur l'immeuble, pour avoir adressé plusieurs courriers au ban-



Et sur la benne on lève le voile !

quier du promoteur, au Maire de Strasbourg, à l'associé majoritaire du Cabinet France Immobilier et, plus généralement, pour avoir porté atteinte au "crédit" de FRANCE IMMOBILIER... On ne nous réclamait pas moins de 200.000 F. de dommages et intérêts ! Ce que le promoteur ne savait pas, c'est qu'une telle manœuvre grossière ne pouvait effrayer ni le CARDEK, ni l'association des locataires.

### ON A RAISON DE SE REVOLTER

Maître Jean-Pierre KESSLER défendit les locataires et le CARDEK. Le tribunal dans son jugement du 22 avril, lui donna raison. Le promoteur est battu à plate couture...

Il n'aura pas un centime de dommages et intérêts. Non mais ! Où se croient ces messieurs ? Non contents d'espérer écraser les locataires, ils voudraient encore que ce soit dans le silence, et sans opposition ! Mais on n'est plus au 19<sup>e</sup> siècle, et on a le droit de se défendre ! N'en déplaise à certains, on a raison de se révolter. Un conseil pour terminer : si vous voulez vous défendre face à votre propriétaire parce que celui-ci vous fait des misères (et notamment si vous voulez utiliser des affiches pour exprimer votre point de vue...), surtout ne faites rien avant d'être passé à notre permanence juridique gratuite (tous les jeudis à 19 h.) ! Ce serait dommage de vous mettre en tort par inexpérience, alors qu'il y a tellement de moyens efficaces de se défendre.

Jean-François SCHELCHER



# JE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS !

Distribuer le journal de la Krutenau, un travail de longue haleine dont je ne soupçonnais pas un instant l'ampleur.

Je m'attendais à une tâche monotone, glaciale : arpenter les rues du quartier, un paquet de journaux à la main, et m'arrêter à chaque maison, pour m'en délivrer petit à petit. Quand on sait en commençant qu'il s'agit de 5000 spécimens à distribuer à ce rythme infernal, le labeur paraît bien lourd. J'étais loin d'imaginer vivre cette entreprise la tête et le cœur emplis d'impressions diverses, de sensations multiples qu'aujourd'hui j'ai tant envie de vous révéler.

Boîtes aux lettres ! Cette simple expression devenait un véritable sujet de dissertation : il y a celles dont la fente est large mais dont il faut soulever cette espèce de fermeture mobile qui retombait à chaque fois avant que je n'aie pu y glisser le journal. Un vrai poème ! Ensuite, il y a le même genre mais avec une fente étroite. Il faut donc d'abord plier le journal en deux, avec une main, en prenant appui sur la pile que porte un bras strictement condamné, soulever l'horrible clapet avec le haut de la main libre, et manipuler le journal grâce à la dextérité de doigts devenus de plus en plus habiles (à force !) pour l'emmener lentement vers l'endroit souhaité. Un vrai travail de professionnel !

Et puis il y a celles placées trop haut, cel-

les dont l'ouverture est presque inaccessible (vue la position d'attaque !), celles qui sont si mal conçues qu'y introduire quelque chose devient un véritable exploit.

Heureusement, la boîte aux lettres idéale existe : il s'agit d'une boîte rectangulaire, bien longue, avec une ouverture ample, spacieuse, totalement libre ; un petit coup de poignet et hop ! Le tour est joué !

Malheureusement, mon expédition au cœur du quartier ne se limitait pas à ce seul problème pratique. L'accueil n'était pas des moins triste non plus. Certaines personnes refusaient de m'ouvrir la porte (très peu par bonheur !), d'autres voulaient m'empêcher de laisser le journal, quelqu'un m'a même demandé de "f... le camp avec mes s...". Je suis immédiatement montée trouver l'auteur de la voix pour lui expliquer d'un ton calme mais ferme de quoi il s'agissait et lui parler un peu des notions de respect et de politesse que cette femme semblait ignorer.

Bref, j'ai donc subi des péripéties diverses qui m'ont fâchée, agacée, vexée, blessée aussi mais qui cependant restent aujourd'hui tout à fait secondaires même si j'ai voulu en parler.

Ces péripéties restent secondaires, c'est vrai, car distribuer le journal de la Krutenau c'est également un réel ravissement. Et à ce titre ma promenade au cœur du

quartier devient indescriptible. Je fus séduite bien sûr par les cours intérieures, les passages que j'ignorais, les ateliers d'artisans divers que je découvrais. J'ai eu des coups au cœur aussi en pénétrant dans des batisses d'une misère innommable qui me paraissait révoltant de loger des gens. Je fus charmée par la vie qui se trame sur une place, par le jeu des enfants, sur une autre par la partie de pétanque, je fus rassurée de voir encore des gens qui discutent entre eux, qui rient, qui bougent, flattée aussi par ceux qui me demandaient le journal ou qui m'ouvraient en souriant... Petites scènes de quartier que je rencontrais de ci de là, ambiance pittoresque dans un paysage particulier.

La Krutenau est décidément un quartier au charme presque envoûtant parce qu'il crée cette sensation exceptionnelle de deux temps qui se rencontrent et qui provoque en nous une espèce de retour aux sources, présence sourde d'une époque passée qui s'impose au cœur de la grande ville.

J'ai toujours aimé mon quartier pour cette impression particulière qu'il créait en moi ; mon labeur qui me paraissait si lourd s'allégeait au fil du temps, celui que je prenais à m'imprégner de l'ambiance et à m'en investir.

Pascale DEBS

## CRÉDIT MUTUEL PRÉSENTE :

**LA BANQUE POUR  
ALLER PLUS LOIN !**

**Horaires d'ouverture :**  
lundi : fermé

mardi à vendredi :  
8 h 30 à 12 h 00 et  
14 h 00 à 18 h 15

samedi :  
8 h 30 à 13 h 00



**Crédit Mutuel**  
STRASBOURG KRUTENAU

2, place de Zürich 67000 STRASBOURG - Tél. 88 37 35 53



# SIVP, PIL, TUC DU TOC ?

TUC, SIVP, PIL. Derrière ces abréviations se cache la réalité quotidienne de personnes qui sont exclues de notre système économique. Mais qu'en est-il vraiment ?



Dessin : CABU *Le Canard Enchaîné*

Il est certain que ces stages peuvent être un tremplin pour des chômeurs désirant acquérir une expérience professionnelle et l'on ne peut que se réjouir si ces diverses formules d'aide à l'intégration à la vie active débouchent sur des emplois stables et durables. Mais souvent, leurs stages finis, ces stagiaires reviennent sur le marché de l'emploi et la courbe du chômage poursuit son bonhomme de chemin vers des cimes inquiétantes.

## TUC

Prenons l'exemple des TUC. Ces travaux d'utilité collective s'adressent en priorité aux jeunes de moins de 21 ans qui sont employés par des collectivités locales, associations, ou entreprises publiques en touchant une allocation de 1250 francs à laquelle peut s'ajouter une petite prime s'échelonnant de 0 à 500 francs offerte par l'organisme employeur. Les jeunes effectuent diverses tâches : secrétariat, gestion ou animation. Dans certaines petites communes, ils peuvent même faire office de cantonnier. Dans le meilleur des cas, ils mettent à profit ces stages pour préparer des concours à diverses écoles. Mais le temps passant, on s'aperçoit que les organismes employeurs demandent sans cesse des capacités et des qualifications plus élevées aux prétendants stagiaires laissant sur la touche les personnes un peu marginales qui ont un bagage de diplôme plus

réduit et se trouvent, de cette manière, à nouveau exclues de toute vie sociale et économique. Un rapport de productivité s'est instauré entre le stagiaire et certains organismes employeurs. Et l'espoir d'une formation valorisante passe ainsi à la trappe. Se voyant quelques fois affectés à des tâches peu qualifiantes et se sentant à tort ou à raison un peu manipulés, ces jeunes ont tendance à rejeter ces formules de stage.

## PIL

Pour les chômeurs de longue durée ayant plus de 25 ans, on a créé le PIL (Programme d'Insertion Local). La durée d'un stage PIL est limitée à 6 mois (durée : 80 à 120 heures par mois), il est renouvelable une fois. La rémunération est égale à ce qui est versé au titre de l'Allocation de solidarité spécifique versée par l'ASSEDIC, les émoluments du bénéficiaire d'un PIL sont compris journalièrement entre 64,50 F et 90,78 F pour les stagiaires plus âgés répondant à certaines conditions.

## SIVP

Pour les SIVP (stage d'insertion à la vie professionnelle), la démarche, à la base généreuse peut produire des effets pervers. Il s'agit de stages en alternance. Les stagiaires qui sont employés par des entreprises privées touchent une rémunération équivalente à 17 ou

27% du SMIC en fonction de leur âge, gonflée par une aide de l'Etat allant de 580 à 1700 francs. Les entreprises ont tendance à se servir de ces stages pour opérer une certaine sélection en vue d'hypothétiques embauches. Là où autrefois un contrat à l'essai servait de tremplin pour une embauche définitive, maintenant, avec les SIVP, les entreprises peuvent sélectionner leurs futurs employés sans prendre de risques.

Après la description de ces stages, on est amené à se poser certaines questions : le sous-SMIC ne risque-t-il pas, par le biais des SIVP de devenir une réalité ? L'embauche à un meilleur prix de jeunes se fait-elle au détriment de personnes proches de la retraite ? Et que penser de la concurrence entre les salariés et les SIVP au sein d'une même entreprise ?

Devant les effets de la crise, il n'existe aucune solution miracle malgré le succès passager de certaines formules d'insertion à la vie active. Mais quelquefois la tentation est grande de faire du replâtrage et de parer au plus pressé sans apporter une solution concrète aux problèmes d'emploi et surtout de formation rencontrés par le bénéficiaire de ces stages.

Michel LOREK





## AH, LES BEAUX JOURS !

Avez-vous pris connaissance du programme de visites guidées gratuites, organisées par l'AFRPN du Bas-Rhin sur le thème de l'environnement naturel ? Pour les jours à venir :

- dimanche 19 juin 1988, les espaces riverains de la Bruche, rendez-vous à 14h, place de la Mairie à Molsheim.
- dimanche 26 juin 1988, le Ried de la Zorn, richesse du paysage et de l'avifaune, rendez-vous à 9h au terrain de football de Hochfelden.
- dimanche 18 septembre 1988, lièvres, chevreuils et oiseaux d'eau, dans un Ried en cours de protection (le Bruch de l'Andlau), rendez-vous à 8h, place de l'Eglise à Blaesheim.

Le programme détaillé est disponible au CARDEK.

Gérard LACOUMETTE

## ECHECS, RAMI, BRIDGE...

Vous souhaitez jouer aux échecs ? Rien de plus simple. Dès le mois d'octobre prochain, il suffira de vous inscrire au Cercle d'échecs (tous les mardis de 14h à 17h) qui sera mis en place à la résidence Krutenau, 47, rue de Zurich. Les parties de cartes continueront à avoir lieu les mercredis de 14h à 17h. Les "joueurs" du quartier sont cordialement invités à participer.

MC

## PAR ECRIT OU PAR ORAL, POUR OU CONTRE LE VAL ?

Afin de permettre la mise en oeuvre du VAL, le Maire de Strasbourg a demandé au préfet d'ordonner une enquête publique qui aura lieu du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> juillet 1988. Cette procédure autorise toute personne intéressée à faire part de ses observations par écrit grâce à un registre ouvert : à l'Hôtel de Ville place Broglie, au centre administratif place de l'Etoile et à la Préfecture place de la République. Par ailleurs, il sera également possible de rencontrer les membres de la commission d'enquête désignée par le tribunal administratif (1<sup>er</sup>, 27, 28, 29, 30 Juin et 1<sup>er</sup> juillet à l'Hôtel de Ville et au centre administratif).

Des panneaux de renseignements marquent, depuis peu, les futurs stations du VAL dont le tracé souterrain a été défini comme suit : Rotonde-cimetière à Cronembourg, Gare centrale, Place de l'Homme de Fer, Place des Tripiers, Place d'Austerlitz, Place de l'Etoile, Place du Marché à Neudorf, Stade Racing à la Meinau, Rue du Général Offenstein, Place de l'Île de France, Centre commercial du Baggersee, Carrefour de la Colonne à Illkirch (où le VAL devient aérien pour circuler le long du canal), Rue du Luxembuhl à Illkirch (terminus).

MC

## Le CARDEK vous rappelle

**NOTEZ-LE VOUS :** le Club de Jeunes "L'ETAGE" et le CARDEK préparent fébrilement l'animation d'été. Il y aura cette année un programme particulièrement riche et varié.

Au programme : -cinéma nocturne de plein air, en compagnie à chaque fois d'un film différent (les 1<sup>er</sup>, 2, 8, 9 15 et 16 juillet).

- Krutenau sur plage, le 2 juillet, dès le début de l'après-midi, la place des Foins revêtira sa tenue estivale avec parasols, buvette et châteaux de sable

- Tournoi de ping-pong, place des Orphelins, le 9 juillet.

Grâce au serveur du lycée Jean Geiler de Kaysersberg, vous pourrez à l'avenir, pour connaître les activités du CARDEK, vous servir du minitel : composer le 88 36 16 13, attendre la 2<sup>e</sup> sonnerie, composer 4 + ENVOI, recomposer 4 + ENVOI, taper suite jusqu'à numéro 10.

Ce journal a été tiré à 4000 exemplaires et distribué dans tous les foyers du quartier. Si vous souhaitez soutenir les Premières Nouvelles de la Krutenau, faites parvenir votre contribution au CARDEK (espèces ou chèques libellés au nom du CARDEK).

*Conception et réalisation :*  
Jean-Paul BOTTEMER, Strasbourg  
Christel BOYER, rue des Balayeurs  
Michel CAMPANINI, rue de la Krutenau  
Pascale DEBS rue des Balayeurs  
Benoit HERBERICH, rue de Zurich  
Marie-Paule IMBACH, rue du Jeu de Paume  
Alain JUND, place d'Austerlitz  
Gérard LACOUMETTE, rue Wurtz  
Frédérique LEVRIER, rue des Orphelins  
Michel LOREK, Strasbourg

## CARDEK

Bureau :

16, rue de l'Abreuvoir

Tél. 88 37 30 73

Horaires d'ouverture :

chaque matin entre 11h et 12h.

Permanence de l'association :

chaque jeudi de 18h à 20h.

Activités :

13, rue du Gal Zimmer

## FETE DE LA KRUTENAU

Le 11 juin prochain, le CARDEK va organiser la Fête de La Krutenau. A cette occasion, les enfants retrouveront leur "halte-garderie" qui sera agrémentée cette année d'une mini piste cyclable destinée aux 2/5 ans. Afin de mener à bien ce projet, nous nous permettons de solliciter la mise à disposition de tricycles, de petits vélos et de trottinettes. Après l'animation, les véhicules seront naturellement restitués aux petits propriétaires.

CARDEK

## FETES DE FIN D'ANNEE POUR LES PETITS.

La fête de l'école maternelle de l'Académie aura lieu le vendredi 10 Juin 1988, de 14h à 17h. Une tombola, une buvette et des jeux seront proposés aux parents et aux enfants de l'école.

La fête de l'école maternelle Ste Madeleine aura lieu le samedi 18 juin 1988 dès 10h15 avec un petit spectacle et une kermesse comprenant à partir de 11 h : des stands de jeux, des stands alimentaires, une tombola et pour finir un lâcher de ballons.

MC



## IL EST DES VALEURS QUI NE SONT PAS LES NÔTRES...

**Au soir du 8 mai, trois constats s'imposent :**

- la mise en oeuvre, même partielle, de la politique issue du discours raciste et xénophobe popularisé par l'extrême droite et le Front National est mise au rencart par l'élection de François Mitterrand ;

- les bases du malaise, des incertitudes et des fausses certitudes qui ont conduit à un tel comportement électoral, et ce particulièrement en Alsace, subsistent néanmoins. Si elles frappent de plein foudroiement la classe politique, elles interrogent le monde associatif ;

- notre tâche dorénavant au CARDEK, consistera également à agir, proposer, expliquer et sensibiliser afin que concrètement et dans les faits, les racines du mal se tarissent.

Au delà des élections législatives, les prochaines échéances cantonales en automne et municipales au printemps dans ce qu'elles concernent directement la Krutenau et son avenir en seront certainement des moments privilégiés.

Face à certains discours d'exclusion et de marginalisation, notre valeur première et essentielle restera la solidarité :

- Solidarité permettant à tous et particulièrement aux plus défavorisés d'habiter un quartier où le critère marchand prend progressivement le dessus.

- Solidarité avec ceux et celles venus d'autres pays à travers une reconnaissance mutuelle et active basée sur une démarche interculturelle.

Si au cours de son histoire, le CARDEK n'a jamais appelé à voter pour tel ou tel candidat, il n'a jamais manqué, à travers ses propositions, de promouvoir certaines valeurs primordiales.

Aujourd'hui, à la Krutenau comme ailleurs, face à des valeurs qui ne sont pas les nôtres, IL EST DE NOTRE DEVOIR DE DIRE NON !

Alain JUND

## LA VIE EST BELLE !

Pour une nouvelle, c'est une nouvelle ! Une nouvelle qui réjouit et qui met l'âme en fête. Si on voulait continuer dans l'hyperbole, on pourrait comparer cette bonne nouvelle... euh ! Attendez... au rétablissement d'un enfant malade, à l'élection d'un souverain pontife après un an de conclave, hem ! Enfin, bon !

Cette nouvelle incitant si fort à l'exagération permettra au quartier de renouer avec une de ses légendes puisqu'il s'agit du retour du Krutenauer Messti.

A son sujet tout ou presque tout a déjà été dit, simplement il serait bon de rappeler que cette manifestation du temps de son âge d'or (dans les années 1950/1960), le Messti s'étendait de la place d'Austerlitz aux confins de la Krutenau, c'est-à-dire l'Esplanade) attirait un public nombreux et cosmopolite, créant ainsi presque spontanément, au-delà d'une animation de quartier, une sorte de réjouissance interculturelle.

Après bien des avatars, le Krutenauer Messti succomba de sa belle mort, l'année dernière en juillet. Le dernier manège et le dernier stand ne s'installèrent plus sur la place de Zurich, au grand dam des habitants.

Mai 1988. Le Messti renaît de ses cendres, à peine refroidies après un an de purgatoire, grâce à l'heureuse initiative de la Confrérie des Fines Bouches de la Krutenau qu'il conviendrait, avant d'aller plus loin, d'expliquer. Monsieur Jean-Louis SCHNEIDER, Président de la Confrérie en question, raconte dans le fascicule de présentation (tiré à 15000 exemplaires) la genèse de cette nouvelle association : "[...] puis lors du solstice d'hiver 1987, plusieurs cuisinières et cuisiniers du quartier se réunirent en conclave gastronomique afin de créer la Confrérie des Fines Bouches de la Krutenau". Regroupant pour le moment une douzaine de restaurants - L'ANCIENNE BRASSERIE - L'ARSENAL - LE CHAUDRON - L'ENFANT TERRIBLE - L'ESTAMINET SCHLOEGEL - AU GOURMET DU BOSPHORE - LA MANDRINE -

LA P'TITE FOURCHETTE - LE PIED DANS LE PLAT - LE RENARD PRECHANT - LA VERRIERE... - la Confrérie a un projet qui lui tient particulièrement à coeur, en l'occurrence : dans un quartier gagné peu à peu par l'indifférence et le désintérêt, inciter la réapparition d'une disposition de l'esprit tendant vers la convivialité et le bon voisinage dans tout le sens du terme. Qui ou quoi sinon une foire à la Krutenau, serait capable (en dehors, bien entendu, de la Fête de la Krutenau) de propager la résurgence de l'idée de tolérance, de favoriser l'échange réciproque.

A la Confrérie, la décision de reconduire le Messti n'a souffert d'aucune hésitation, le tout a été de convaincre les forains de revenir dans un quartier qu'ils ont un peu oublié. D'autant que le projet se veut de taille avec notamment l'occupation des deux terre-pleins de la place de Zurich.

Parfois on ne résiste pas à dévoiler une surprise, surtout quand il s'agit de gastronomie. Il en va ainsi du fumet du traditionnel rosbif qui sera préparé par les auteurs-restaurateurs et servi sous un chapiteau dans la cour du Renard Préchant dès le 12 Juin prochain (la date reste à confirmer mais selon nos informations la foire de la Krutenau débute-rait un jour après le Krutenauer Fescht). Par ailleurs, le folklore "Messti" retrouvera sa pleine mesure avec la reprise d'une antique tradition qui consiste à élire un maire pour la Krutenau.

On ne peut conclure qu'en louant, chapeau bas, cette démarche qui n'a rien de commun avec les faiseurs de tapage nocturne des pubs et autres bars. Cela prouve que se préoccuper du bien être de ses semblables peut ne pas être impossible, que l'on peut essayer de faire plaisir dans le respect de toutes les différences.

Respect de l'autre et de ses différences ! Un beau programme mais qu'il faut sans cesse réapprendre, spécialement quand souffle le vent de l'intolérance...

Michel CAMPANINI

# A LA RECHERCHE DES JARDINS SUSPENDUS DE BABYLONE

*Quoi de plus naturel qu'au sortir de l'hiver et à l'approche d'un été*

prometteur, le mois de mai nous appelle à ouvrir nos fenêtres et à nous pencher au dehors. Le quartier vit des jours plus heureux, les balcons refleurissent, les arbres se pomponnent comme pour nous inviter à nous laisser gagner par leur air de fête. Les rues s'animent, le pas des uns et des autres est plus léger. C'est l'heure de flâner sur les trottoirs, d'occuper les places, de profiter des journées qui s'allongent.

Nous, les citadins, portons toujours un regard nostalgique vers la campagne, là où nous ne pouvons être, et il nous paraît naturel de disposer d'espaces "verts", ces bulles d'oxygène de notre environnement.

C'est ce qui m'a décidé, un beau matin, à partir à leur recherche afin de les découvrir et de vous livrer les impressions qu'ils m'ont inspirées. Tel un Sherlock Holmes non averti, je me suis donc aventurée sur les bords de l'Îlot de l'Abreuvoir, crayon et papier en main, pour commencer mon enquête.

J'y ai trouvé quelques amateurs de soleil dont la préoccupation première est la tranquillité.

Imaginez-vous avec quelques enfants en bas âge, une heure à passer pour prendre l'air, un inter-cours à occuper, un bouquin à terminer, un rendez-vous secret, l'Îlot de l'Abreuvoir peut répondre à votre désir du moment. Un panneau visualise l'entrée interdite aux voitures et engins à moteurs, sous-entendu que les chiens devraient être gardés en laisse et que le bac à sable est réservé aux enfants.

Cet îlot a l'avantage d'être à proximité des maisons et garde un air très convivial, les gens se connaissent et discutent. Il n'y a pas d'herbe mais quelques arbres et des structures de jeux pour les petits. Peu de choses, mais qui paraissent convenir aux habitués. Cet espace est nettoyé régulièrement par la ville.

## LA PLACE DES ORPHELINS EST REAMENAGEE.

Mais, non persuadée d'avoir trouvé l'endroit idéal, je me décide à continuer mon investi-

gation. Mes pas me mènent vers le charmant petit espace de verdure de la place Sainte Madeleine qui faute d'être équipée des structures adéquates ne permet pas d'accueillir convenablement le public. Un peu plus loin, la place des Orphelins qui a tout un passé riche en rebondissements. La boulangère qui réside place des Orphelins m'a confié : "Pendant de longues années cette place était un parking sauvage puis, en 1977, la municipalité prévoit l'installation d'un parking payant. Cette loi a déclenché aussitôt la colère des habitants qui souhaitent notamment l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants. Ils obtiennent satisfaction après cent jours d'une lutte marquée par bien des événements (animations organisées pour les enfants, réception d'une délégation au Maire, proposition de plans d'aménagement et... descente musclée de la police qui "embarque" même une mère de famille).



*Même pour les touristes, les espaces verts sont inadaptés !*

Aujourd'hui la place est réaménagée. L'initiative de la mise à disposition de tables de ping-pong en béton répond bien à l'intérêt des jeunes. Un petit espace est fermé pour accueillir les mères de famille et leurs enfants,

le danger constant de la proximité des voitures qui circulent autour de la place étant de ce fait amenagé.

Quant à l'espace de la place d'Austerlitz coupé en deux par la voie de circulation menant à la rue d'Austerlitz, sa situation est très inconfortable pour les personnes âgées comme pour les enfants (pollution liée à la présence du silo à voitures de la cour des Boeufs, présence de la gare routière et circulation automobile considérable).

Il existe un autre "coin" réservé aux enfants, rue des Forges, bien à l'abri des voitures et qui est doté de structures de jeux et de quelques bancs qui agrémentent le quotidien des petits et des grands.

Un lieu reste toujours très vivant, c'est la place du Foin, où les "pétanqueurs" qui "la pointent ou la manquent" apportent un air d'ailleurs, un je ne sais quoi du midi.

## IL N'Y A PAS D'ESPACES VERTS

Il n'y a, à court terme et à moyen terme, pas de projet défini à propos de l'aménagement d'espaces verts ou aires de jeux à la Krutenau. Les demandes à ce sujet que le CARDEK a formulé à l'occasion de la visite de quartier du Maire il y a un peu plus d'un an sont restées sans effet.

La place des Bâtières par exemple est toujours encore envahie par les automobiles, ainsi que les places Saint Nicolas aux Ondes, Pont aux Chats et de Zürich.

En guise de conclusion, on est bien obligé de constater que "l'espace vert" n'est pas favorisé à la Krutenau. Pourtant notre quartier aurait réellement besoin qu'on lui installe un lieu de vie digne de ce nom (avec arbres, bancs, jeux pour les enfants, pelouses, etc...). La sur-fréquentation des quelques espaces (souvent trop exiguës ou mal aménagées) prouve qu'il y a une demande de la part des habitants du quartier.

En attendant, les merveilleux jardins de Babylone se trouveront peut-être sur les toits ! Qui sait ?

Christel BOYER





## QUEL AVENIR POUR LA RUE D'AUSTERLITZ ?

Vous êtes gourmands ? Oui ? Alors vous connaissez la rue d'Austerlitz. Aucune ville au monde ne possède autant de boulangeries-pâtisseries-chocolateries

Peut-être est-ce pour cette raison que la visite des curiosités locales, pour les touristes venus en autocar, commence par ce lieu unique. Que d'exclamations spontanées et enthousiastes saluent alors les devantures appétissantes "Oh ! Ah ! Les beaux gâteaux ! Kuchen ! With cream ! Questo al cioccolato !" Les crémeries, boucheries, charcuteries, traiteurs achèvent de donner de la gastronomie strasbourgeoise une image flatteuse.

Une rue très animée et joyeuse donc, mais bien fatigante aussi pour les riverains. Que de fléaux s'abattent sur eux : asphyxiés par les gaz d'échappement des voitures, pris dans des embouteillages constants, assourdis par les réflexions claironnantes des passants qui se poussent, s'entrecroisent, se mêlent. Je ne serais d'ailleurs pas surprise que dans cette cohue générale un malheureux touriste n'ait jamais pu retrouver son groupe.

### TROP DE POLLUTION

La rue d'Austerlitz, telle qu'elle est aujourd'hui, est invivable : trop de monde, trop de bruit, trop de pollution, trop de misère qui se devine sous les allures pittoresques des vendeurs de colifichets sénégalais et des clochards tenant compagnie à leur litron.

Comment remédier à tous ces problèmes ? Beaucoup d'idées ont été lancées et la ville a élaboré pour le quartier d'Austerlitz un vaste projet dont les dernières réalisations effectuées - construction d'un silo à voitures, d'une galerie marchande et rénovations actuelles d'immeubles - ne sont que les prémices. Néanmoins, il ne serait pas superflu qu'au préalable les pouvoirs publics consultent largement l'ensemble des parties concernées, et d'abord les habitants.

Sur les derniers plans connus voilà comment s'organise le futur de cette partie du quartier :

- La gare des autocars serait repoussée jusque sur la place de l'Etoile mais les touristes emprunteraient toujours le même passage pour se rendre à la cathédrale. 10 ans après l'installation de la gare routière, la Ville de Strasbourg se range à l'avis du CARDEK. La raison et le bon sens ont fini par l'emporter.

- Le VAL en provenance d'Illkirch entrerait sous terre place d'Austerlitz. D'ores et déjà on peut prévoir :

. le coût élevé de l'opération, et beaucoup de travaux d'aménagement.  
. un plus grand va et vient dans le quartier, avec les richesses et les nuisances qui en résulteraient pour les habitants

. que le VAL ne règlera pas les graves questions liées à la circulation à Strasbourg et dans l'agglomération.

- Piétonisation de la rue d'Austerlitz :  
. augmentation du bruit fait par les passants toujours plus nombreux,  
. hausse des loyers,  
. développement de commerces touristiques dont la superficialité peut nuire à l'esprit du quartier,  
. fin de la pollution liée à la circulation des voitures.

Si ce projet comporte certains points positifs, il laisse pourtant planer de nombreux risques.

Ainsi l'augmentation des coûts d'habitation et la création de commerces et d'activités destinés à une clientèle de passage, souvent peu respectueuse des habitants, qui peuvent donner une atmosphère froide et factice.

Mais rien n'est encore fermement décidé. A nous de veiller à ce que notre quartier évolue harmonieusement.

Et si avant d'entreprendre un quelconque projet on en parlait aux habitants !

Frédérique LEVRIER



# LA KRUTENAU EST UNE FETE

*Et toi, oh Krutenau ! tu n'es pas le dernier des bourgs de Strasbourg.*

"Le bourg dans la ville" est une expression à la mode et l'on ne se prive pas d'en gratifier généreusement notre quartier.

- Pensez donc ! le bourg de la Krutenau, quelle belle métaphore, quelle bonne affaire surtout pour les cow-boys de la promotion immobilière. Tout un commerce interlope, au détriment bien entendu des habitants du quartier, exploite actuellement des archétypes très lucratifs du genre "ah ! les belles maisons à colombe de la Krutenau".

Malheureusement les clichés sont durables et si cette sauce caricaturale a réussi, c'est bien parce que la Krutenau a toujours été victime de sa réputation (du paupérisme des années cinquante au "quartier-village" des années quatre vingt).

Cependant, même si un mauvais vin a été tiré, il ne faut pas nécessairement le boire et pour annoncer les festivités du 14 juin prochain : on ne dira pas "la fête du village" mais "s'Krutenauer fescht".

## OUBLIER LES MAUVAIS JOURS

Il y a un peu plus d'un mois maintenant que du côté de la rue de l'Abreuvoir-Omar, Claude, Marie Odile et les autres - préparent fébrilement ce qui sera une fois de plus l'événement de l'été depuis que le Messti n'a cessé de se racornir comme une peau de chagrin. En effet, tous les ans, le CARDEK en étroite collaboration avec les habitants organise s'Krutenauer fescht, une occasion unique pour se rencontrer, partager, oublier les mauvais jours. "De Messti isch verschwunde, wen s'fesch nitt ver, hätte m'r gar nix meh !" disait encore récemment une dame d'un certain âge. Il faut dire que les krutenauer ont la fête dans le sang aussi quand il s'agit de défendre des droits élémentaires, ils sont toujours prêts à improviser une piste de danse ou à pousser la chansonnette. Lors de la dernière décennie, petits et grands sont descendus dans la rue à diver-



"Avril vibration" Place Sainte Madeleine en 1984

ses reprises :

- en août 1973 par exemple, pour fêter la construction, place du Foin par les jeunes du quartier d'un bateau, la "Claire-Marie".

- en juillet 1974, durant l'animation pour la sauvegarde de la ruelle du Baquet-aux-Poissons (Stejplätz), en présence du Babbdeckel théâtre.

- le 31 Juillet 1977, pour un grand repas qui célébra la reconquête de la place des Orphelins par les riverains et la fin des hostilités (1).

## LA GITANE MANDALA

Hormis quelques autochtones fidèles, les Krutenauer ne se rappellent plus très bien cette époque. Pourtant, quand on les interroge peu à peu à contre-courant du fil ténu de la mémoire, des images resurgissent : - le stand de la gitane Mandala, l'orchestre des Krutenauer Wackes, Eugène et son harmonica,

etc...

D'ici quelques jours, quand les plus nantis seront partis en croisière avec le Club Méditerranée (bon voyage), les flonflons de la fête vont à nouveau retentir Place de Zurich... Je crois qu'il y aura, dès 14 heures, des spectacles, un trampoline et une fresque à peindre sur un mur, beaucoup de stands aussi avec comme toujours une avalanche de gourmandises, et pour couronner le tout, un grand bal jusqu'à minuit.

Venez nombreux ! une dernière recommandation à tous ceux qui auraient de mauvaises intentions. Les gens de la Krutenau sont très gentils mais il faut, toutefois éviter de trop leur marcher sur les pieds car "qui s'y frotte, s'y pique".

Michel CAMPANINI

(1) cf. les Premières Nouvelles de la Krutenau n°2 (mars 1977) et 3 (septembre 1977)



spécial  
Fête

# PREMIERES NOUVELLES DE LA **RUTENAU**

A PARTIR DE 14h30,  
**TREMPOLINE, TOUR DE SAUT**  
**JEUX, FRESQUE,**

POUR LES PETITS : **HALTE RELAIS**  
**BABY-BOOM** 

16h30 **PAOLA** - CHANSONS ITALIENNES -

17h00 **THEATRE** AVEC LES JEUNES DU  
**COLLEGE FUSTEL** 

18h00 **FIZZY SCALPS** "ROCK"

19h00 **HOUAT EL FANE** MUSIQUE

DU MAROC - 20h30 **GRAND BAL**  
AVEC L'ORCHESTRE **ENZO DIMITRI**

## **SAMEDI 14 JUIN**

### **PLACE DE ZURICH**

AU MENU : MECHOUI ET HARICOTS, BOURREKS  
SALADE VERTE, LAMAJUN, KASSLER ET  
SALADE DE POMMES DE TERRE.

EN PERMANENCE : GATEAUX, THE, CAFE' ... MERGUEZ  
SAUCISSES, BOISSONS, BIERE PRESSION

ORGANISEE PAR LE **CARDEK**